

# COMMUNE DE LUZE

## CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux, le lundi 5 septembre à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

### **Liste des présents :**

Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Jean-Paul GRESSARD, Loïc LAURENÇOT, Pascal MONNIER, Odile ROËSS, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE.

### **Excusées :**

Marie-Françoise ALBERT, Djamilla DERDAKA, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT et Sandrine VUERLI.

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

### **Ordre du jour**

1. Demande de subvention à la commune
2. Demande pour le jardin du souvenir
3. Bilan sur les travaux
4. Délibération du SIED 70
5. Bilan budgets 2022
6. Locations MTL en hiver
7. Barrage de Champagney
8. Divers

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures 05.

Le Maire accueille les présents en souhaitant que l'été et les congés se soient bien passés pour chacun. L'été a été compliqué du point de vue de la gestion de l'eau et ce sujet reviendra dans l'avenir proche.

## 1. Demande de subvention pour la commune

Une demande de subvention de l'Institut Pasteur est arrivée. Il nous avait déjà sollicités il y a quelques mois et nous avons décliné. Nous ne changeons pas de position.

## 2. Demande pour le jardin du souvenir

L'association des crématisés d'Héricourt avait exprimé le souhait qu'il y ait au cimetière un columbarium commun. Aucune demande de ce type n'a été faite pour ce type de prestation.

Le Maire propose que nous remettions cela à l'ordre du jour si une demande arrivait.

## 3. Bilan sur les travaux

Gilbert Duhoux, troisième adjoint, présente l'avancée des travaux durant l'été.

- Le sol de l'atelier municipal a été fait, en ciment.
- Rue du Breuil : pose de bordures de trottoirs pour éviter l'entrée des eaux de pluie chez les particuliers.
- Le lampadaire devant l'école qui n'était plus bien fixé a été retiré et reposé sur un nouveau socle.
- Pont vers le stade : les racines qui étaient entre les pierres ont été enlevées. Une grue a été nécessaire pour cette opération.
- Regard d'assainissement rue Pierre Carmien : il a été localisé, il était sur le trottoir, sous l'enrobé. Il a été dégagé. Ce regard avait été recherché durant l'été à l'occasion d'un bouchon dans les égouts.
- Les fossés sont en cours d'entretien.
- Économies d'énergie : nous cherchons comment baisser la consommation de gaz, en particulier à l'école où les dépenses sont importantes. La température sera baissée d'un degré. Dans les autres bâtiments municipaux, la température sera aussi baissée : à la MTL pour la gym et à la mairie, salles et secrétariat.
- Le copieur du secrétariat de la mairie présente des pannes fréquentes et est en fin de vie : le prestataire n'a plus de pièces et ne veut plus le réparer. Il faut le remplacer. Il se pose donc la question du choix entre la location d'un appareil ou bien son acquisition.

#### 4. Délibération du SIED 70

Travaux rue de la Grande Goutte pour les projets de constructions de maisons individuelles.

Des divisions ont été faites pour créer les 5 parcelles pour la viabilisation de ces parcelles, l'alimentation en eau est déjà présente.

Une convention doit être établie entre la mairie et le SIED qui pilote l'électricité, ainsi qu'une convention entre la mairie et l'entreprise Orange pour les télécoms.

Financement :

34454,51 € pour l'extension de l'électricité, pris en charge en intégralité par le SIED.

9332,45 € pour le génie civil de la partie télécommunication. À charge de la municipalité.

Le SIED prévient qu'il faut renforcer le réseau à basse tension dans la commune. Il faut prévoir le remplacement de 250m de réseau aérien et le remplacement du poste transformateur aérien par un poste au sol d'une puissance supérieure.

Il nous faut autoriser le Maire à signer la convention de mandat et son annexe financière. Nous demanderons au SIED la réalisation du génie civil de communications électroniques.

**Délibération** : Le Maire soumet au vote l'approbation de la proposition faire par le SIED 70 pour la viabilisation des nouvelles parcelles de la rue de la Grande Goutte.

**Vote** : approuvé à l'unanimité.

#### 5. Bilan budgets 2022

Les dépenses ont augmenté, à cause de : l'augmentation du coût de l'énergie ; quelques travaux dont le chéneau au Temple et la réparation de la fuite d'eau sur son toit ; la réparation du tracteur et de matériel de débroussaillage.

75 % du budget prévu des charges générales a été consommé. Cette avance sur les dépenses s'explique par les dépenses en énergie.

La dotation d'État (dotation globale de fonctionnement et dotation de solidarité globale) nous est parvenue : elle est augmentée d'environ 2000 €.

Il y a également une augmentation en recettes des droits de mutation, reversée par le Département sur les ventes de propriétés.

Les conseillers échangent sur l'opportunité d'effectuer des travaux de rénovation énergétique à la MTL et à l'école. Il faudra en reparler lorsque les notifications des aides demandées pour la MTL arriveront.

## 6. Location MTL en hiver

Proposition : augmentation du prix de la location de 50 euros entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 avril, avec effet cette année.

**Délibération** : Le Maire soumet au vote l'approbation de l'augmentation de 50 € du prix de location de la Maison du Temps Libre, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril, avec prise d'effet dès l'hiver 2022-2023.

**Vote** : approuvé à l'unanimité.

## 7. Barrage de Champagny

Le Maire a participé à une réunion à Champagny visant à mettre en place un PPI : plan particulier d'intervention. En cas, par exemple, d'accident sur le barrage, mais aussi pour d'autres accidents d'envergure. Une précédente version a été réalisée en 2013 au niveau départemental. Ce plan existait par le passé, mais doit être remis à jour.

## 8. Divers

### Défibrillateur

Le conseil municipal projette d'installer un défibrillateur dans le village.

Concernant le choix du lieu d'installation : l'endroit où se trouve le plus de monde est la MTL.

Nous avons un devis pour l'installation du défibrillateur, sont inclus dans la prestation la formation des personnes volontaires et des documents à distribuer dans le village pour informer la population.

La question sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

### Piquets

Il faut réaliser la pose des piquets autour du bassin de rétention du lotissement de Montfaucon.

### Archives municipales

En juillet, deux demi-journées de rangement et de tri des archives ont été organisées avec la participation du Maire, des deux premiers adjoints et de Françoise Albert.

Un premier tri a été fait et a permis de retirer un gros volume de documents.

Deux autres demi-journées seront nécessaires. Fabien Desgranges proposera des séances à la période des vacances de la Toussaint, pour

trier, ranger et descendre au premier étage celles qui sont le plus souvent consultées.

### **Les tarifs d'assainissements**

Les tarifs d'assainissements doivent être revus. Ils seront mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

### **Arrêté de circulation pour sens unique**

Échanges sur le projet de sens unique sur le secteur Rue de la Chapelle-Rue des écoliers et sur l'opportunité de ralentisseurs (casse-vitesses, stops, feux, radars pédagogique...)

### **Zone 30**

Le marquage au sol a été réalisé ce jour.

### **Décès pendant l'été**

Il y a eu deux décès pendant l'été dans le village, dont le locataire d'un des deux logements municipaux.

### **ATSEM**

L'arrêt maladie de l'ATSEM est prévu jusqu'en octobre.

### **Arrêté sécheresse**

L'arrêté sécheresse est toujours en vigueur. La pluie tombée récemment ne change pas la situation.

Précision sur l'arrêté sécheresse : l'eau des bacs de récupération d'eau de pluie peut être utilisée sans contrainte.

### **Piste cyclable**

Le Maire propose de réfléchir à la réalisation d'une piste cyclable simple pour la traversée du village, sur l'axe principal : rue Pierre Carmien et rue de la Morette. Les largeurs disponibles ne permettent pas d'avoir une piste complètement aux normes, mais le marquage d'une simple piste sécuriserait la traversée des cycles. Beaucoup de cyclistes déjà empruntent les trottoirs sur cet axe plutôt que la chaussée.

Cet aménagement serait réalisé par la municipalité, sans lien avec le projet de voie cyclable qui relie la coulée verte, piloté par la communauté de communes.

## **Questions et réponses**

### **La station d'épuration**

Des articles sont parus dans l'Est républicain au sujet de la station d'épuration. Le Maire rappelle le déroulé de l'été à la demande de personnes dans l'assistance :

Un article disait qu'il y avait des mauvaises odeurs. Le Maire s'est rendu quotidiennement à la station pendant l'été pour divers travaux et a constaté qu'il n'y avait pas d'odeurs. Le niveau de la rivière étant bas, il y a eu quelques odeurs, mais sans lien avec un dysfonctionnement de la station d'épuration. Depuis les dernières réparations, la station fonctionne correctement.

Le Maire propose à ceux qui pensent que la station fonctionne mal de venir voir sur place. Il propose même la visite guidée de la station.

Une grille a été mise pour éviter que des projectiles puissent être lancés à nouveau. Les deux panes ont été causées par des cailloux. Cela a coûté 3 600 € à la municipalité. Une demande de prise en charge par l'assurance a été déposée.

**Les boues dans la rivière.** Quand la pompe était en panne, le niveau du décanteur a monté jusqu'à déborder. Les boues qui passent dans la rivière sont inertes et se dégradent. Elles sont éliminées naturellement par les crues.

### **Comité des fêtes (CDF)**

Fabien Desgranges a démissionné du poste de trésorier au comité des fêtes, il y reste actif. Sa décision est motivée par le souhait d'éviter les conflits d'intérêts entre la mairie et le CDF et le besoin de se libérer du temps pour ses obligations municipales.

Une réunion de préparation de la foire aux pommes aura lieu le 7 octobre 2022 .

Les activités prévues en 2023 par le CDF :

11 mars : soirée dansante précédée d'un défilé dans les rues de Luze

24 juin : feux de la saint Jean

8 octobre : foire aux pommes

### **Les chouettes vergers luzois**

Des travaux ont été réalisés au verger de la Chouette samedi 3 septembre avec, entre autre, pose de chéneaux sur la cabane et installation de cuves de récupération d'eau de pluie.

### **Stop du chemin de la Tournée**

Le panneau stop va être posé prochainement.

### **Fuite d'eau**

Il y a une fuite en dessous du château d'eau qui s'écoule dans le fossé. Le syndicat des eaux a été prévenu.

### **PLUi**

Il n'y a rien de nouveau sur ce sujet. Le Maire rappelle la situation : Le projet initial se basait sur une consommation foncière identique aux 10 dernières années. Depuis l'État a dit que cela serait réduit de moitié.

La CCPH va envoyer en instruction à l'État le projet, selon l'ancien projet. Il risque d'être retoqué et donc il reviendra dans les communes qui devront réduire de moitié les zones constructibles. Dans Luze, vu ce qui a déjà été réalisé, il risque de ne rester aucune surface constructible.

### **Chiens non tenus en laisse**

Il est rapporté que des chiens sont promenés sans laisse dans le village et que d'autres divaguent. Des administrés craignent le danger que cela représente pour leurs propres chiens et pour les personnes.

Des rappels ont déjà été faits par le Maire à plusieurs personnes. La situation a été signalée à la gendarmerie.

### **Barrière d'accès à la voie cyclable du tram**

Des voitures passent alors que l'accès aux véhicules motorisés n'est autorisé que pour la desserte des agriculteurs. Certaines passent à vive allure. Le verrouillage des barrières sera vérifié.

### **Eaux pluviales**

Le diagnostic assainissement commencera en octobre ou novembre et durera plusieurs mois. Il a pour but de repérer d'où viennent les arrivées d'eau pluviale dans le réseau. Ces entrées d'eau sont la cause du débordement chronique de la station.

Le Maire clôt la séance à 22h10.

---